

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITE DE CONCERTATION PERMANENT

Les sujets suivants ont été discutés à la réunion du Comité de concertation permanent le 9 novembre 1988.

Rapport annuel de la Commission paritaire de formation et de perfectionnement

V. Hatton, Président de la Commission, a présenté un résumé des activités de formation et de perfectionnement menées au CERN au cours des deux dernières années, c'est-à-dire 1986/1987 et 1987/1988, le programme d'enseignement prévu pour l'année en cours et plusieurs recommandations élaborées par la Commission concernant ses travaux futurs, recommandations qui ont été approuvées par le Comité. Le Président de la Commission a déclaré qu'une plus grande attention sera accordée à la formation technique et au management, tandis que le programme d'enseignement académique, les cours de langues et le système pour les apprentissages seront maintenus au même niveau qu'actuellement.

Cotisations et statut de la Caisse de Pensions

W. Middelkoop a présenté un projet de document faisant le point sur le déficit technique et proposant des mesures visant à améliorer l'équilibre de la Caisse. Concernant les propositions de modifier le statut de la Caisse, le Comité s'est accordé pour recommander au Directeur général d'éviter tout débat lors de la réunion du Comité du Conseil de décembre à moins que n'ait eu lieu le processus de concertation entre la Direction et l'Association du personnel d'ici là.

Examen quinquennal des traitements et allocations

N.F. Blackburne a fait le point sur les travaux du sous-groupe créé pour effectuer cet examen. Le sous-groupe a été invité à réfléchir sur la meilleure façon de présenter les résultats de l'examen, une fois celui-ci terminé.

Comité consultatif sur les conditions de l'emploi (CCEC)

R.N. Milligan a annoncé que le rapport du groupe d'étude tripartite créé par le Comité du Conseil pour élaborer le mandat d'un nouvel organe appelé à remplacer le CCEC sera présenté par le professeur A. Graue (Norvège) à la session de décembre du Conseil. Il y est proposé de créer un

STANDING CONCERTATION COMMITTEE

The following topics were discussed at the meeting of the Standing Concertation Committee on 9 November 1988.

Annual Report of the Joint Training Board

V. Hatton, Chairman of the Board, presented a résumé of the training activities at CERN in the last two years, i.e. 1986/87 and 1987/88, the courses planned for the current year and several recommendations prepared by the Board concerning its work in the future, which were endorsed by the Committee. The Chairman of the Board stated that more emphasis would be placed on technical and management training, while the academic programme, language courses and apprentice scheme would continue at the same level as at present.

Pension Fund contributions and status

W. Middelkoop introduced a draft document explaining the present position of the technical deficit and proposing measures for improving the stability of the Fund. Concerning the proposals for changing the status of the Fund, the Committee agreed to recommend the Director-General to avoid any debate in the Committee of Council meeting in December unless the concertation process between the Management and the Staff Association has already taken place by that time.

Five-yearly Review of Salaries and Allowances

N.F. Blackburne made a progress report on the work of the Sub-Group set up to undertake this Review. The Sub-Group was invited to reflect on the optimum method of presenting the report of the Review, once it is completed.

Consultative Committee on Employment Conditions (CCEC)

R.N. Milligan stated that the report of the Tripartite Study Group established by the Committee of Council to define the terms of reference for a new body to replace CCEC would be submitted by Professor A. Graue (Norway) at the Council session in December. It proposed a new Committee called TRACE with an improved mandate and a clearer specification of the representatives of the participating bodies (Member States, Management and Staff Association).

nouveau comité, baptisé TRACE, avec un mandat amélioré et une définition plus précise des représentants de ses composantes (Etats membres, Direction et Association du personnel).

Examen du personnel et des postes

J.A. Martinez a indiqué que les travaux pour l'examen du personnel et des postes 1989 ont commencé dans les divisions, mais que la procédure détaillée et les quotas de promotions ne seront pas fixés avant que le Directeur général désigné ait pris ses fonctions. Les représentants de l'Association du personnel ont désapprouvé le fait que le Comité de concertation permanent n'ait pas encore été saisi à propos du moratoire concernant la Commission chargée des changements de catégorie des assistants techniques et administratifs principaux (STAC) et ont demandé que cette situation soit clarifiée dès la prochaine réunion.

Appréciation des performances

J.A. Martinez a fait part de la position du Comité de management favorable à la transformation des entretiens périodiques en un système d'appréciation des performances et il a ajouté qu'un formulaire d'appréciation et un guide de l'utilisateur sont en cours d'élaboration. Il a été rappelé que le CCP ne s'est pas encore prononcé sur ce sujet.

Intégration dans les Etats hôtes

Permis de travail pour les conjoints

J. Cuthbert a présenté un document faisant brièvement le point de la situation actuelle en Suisse, qui est un obstacle au recrutement international, et il a été convenu de le soumettre hors des voies officielles au Délégué de la Suisse du Comité des Finances en vue d'une première discussion informelle.

Cessation du travail par roulement pour raisons médicales

Le Directeur général a approuvé une proposition du Comité visant à réduire progressivement l'indemnité de travail par roulement dans des cas de ce genre.

Lunettes pour les membres du personnel travaillant sur écran

Le Directeur général a approuvé la procédure prévue pour le remboursement de lunettes nécessaires à certains membres du personnel pour travailler sur écran.

La prochaine réunion du Comité se tiendra le 7 décembre.

Staff Review

J.A. Martinez stated that work for the Staff Review 1989 had begun in the Divisions, although the detailed procedure and the quota for promotions would not be determined until the Director-General Designate has taken office. The Staff Association representatives regretted that the Standing Concertation Committee has not yet been consulted about the moratorium concerning the Change of Category Committee for Senior Administrative and Technical Assistants (STAC) and asked that the situation be clarified at the next meeting.

Performance Appraisal

J.A. Martinez referred to the Management Board position which was favorable towards the conversion of the Periodic Review discussion into a Performance Appraisal Scheme, and he added that an appraisal form and a users' guide are being prepared. It was recalled that the Standing Concertation Committee had not yet considered this subject.

Integration into the Host States

Work permits for spouses

J. Cuthbert presented a résumé of the present situation in Switzerland, which is a handicap for international recruitment, and it was agreed to submit it to the Swiss delegate to Finance Committee for a first informal discussion.

Cessation of shift work for medical reasons

The Director-General has approved a proposal from the Committee that the shift work allowance should be reduced gradually in such cases.

Spectacles for members of the personnel working on screens

The Director-General has approved the procedure for the reimbursement of spectacles required by some members of the personnel for work on screens.

The next meeting of the Committee will take place on 7 December.

CONGES DE FIN D'ANNEE

Comme annoncé au Bulletin hebdomadaire no. 38/88, le laboratoire sera fermé du samedi 24 décembre 1988 au dimanche 1er janvier 1989 inclus. Conformément à l'article R II 4.41 du Règlement du Personnel, les jours de compensation sont fixés comme suit :

- 26 et 27 décembre pour les samedi 24 et dimanche 25 décembre
- 29 et 30 décembre pour les samedi 31 décembre et dimanche 1er janvier.

Le premier jour ouvrable de la nouvelle année sera le lundi 2 janvier 1989.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès des Secrétariats de Division, notamment en ce qui concerne les conditions applicables aux membres du personnel désignés pour travailler pendant cette période.

Division du Personnel
Tél. 3238

CHRISTMAS AND NEW YEAR HOLIDAYS

As announced in Weekly Bulletin no. 38/88, the Laboratory will be closed from Saturday 24 December 1988 to Sunday 1st January 1989 inclusive. In accordance with Article R II 4.41 of the Staff Regulations, the days of compensation are specified as follows :

- 26 and 27 December for Saturday 24 and Sunday 25 December
- 29 and 30 December for Saturday 31 December and Sunday 1st January.

The first working day in the New Year will be Monday 2 January 1989.

Further information is available from Divisional Secretariats, who can explain the conditions that will apply to members of the personnel who are required to work during this period.

Personnel Division
Tel. 3238

Les membres du personnel et leur famille détenteurs de

CARTES DE LEGITIMATION SUISSE

dont la validité expire au plus tard le 31 décembre 1988, sont priés de les adresser pour prolongation à l'un des services suivants de la Division du Personnel:

- Bureau des Dossiers pour les titulaires
- Service des Boursiers et Attachés

Pour chaque carte dont la prolongation ne serait plus possible faute de place, il conviendra de joindre 3 photos récentes de format passeport qui serviront à l'établissement d'une nouvelle carte.

Ce qui précède s'applique également aux

CARTES SPECIALES

ou

ATTESTATION DE FONCTIONS FRANCAISES

à l'exception du nombre de photos (2 ou lieu de 3).

Compte tenu du nombre de cartes à renouveler, il ne pourra être établi d'attestation dans l'attente du retour des cartes. Vous êtes donc invité(e) à en conserver une photocopie.

Si vous êtes en possession de cartes périmées, l'Organisation ne prend aucune responsabilité en cas de difficulté avec les autorités de Douane ou de Police.

Division du Personnel
Tél. 3238-4682

Members of the Personnel and their families in possession of

SWISS 'CARTES DE LEGITIMATION'

due to expire on or before 31 December 1988 should send them for extension to one of the following services of Personnel Division :

- Staff Records for staff members
- Fellows and Associates Service

Please note that if any card has no space for further validation, it should be returned with 3 recent passport photographs so that a new one may be prepared.

The above procedure also applies to

FRENCH 'CARTE SPECIALES'

or

'ATTESTATIONS DE FONCTIONS'

except for the number of photographs (2 instead of 3).

In view of the considerable number of cards to be renewed, it will not be possible to issue attestations to replace them; so please keep photocopies.

If you are in possession of invalid cards, the Organization will not take any responsibility in the event of difficulties with the Police or the Customs authorities.

Personnel Division
Tel. 3238-4682